

Neuchâtel, le 22 mai 2025

Neuchâtel s'associe à la Déclaration de Genève et Lausanne sur Gaza

Le Conseil communal de Neuchâtel s'associe à la démarche des Villes de Genève et de Lausanne concernant la situation humanitaire à Gaza. A l'instar des deux cités lémaniques, qui ont signé une déclaration commune, la Ville de Neuchâtel exprime à son tour son soutien à toutes les victimes du conflit qui ravage actuellement cette partie du Proche-Orient et appelle le Conseil fédéral à s'engager en faveur de la paix, dans la droite ligne de la tradition humanitaire de la Suisse.

L'exécutif communal partage sans réserve la Déclaration des Villes de Genève et Lausanne sur la situation humanitaire à Gaza. Ce document, daté du 21 mai, témoigne de la sidération éprouvée lors de l'attaque terroriste du Hamas le 7 octobre 2023 contre des civils israéliens, et du bouleversement ressenti depuis ce jour face à la démesure de la riposte militaire des autorités israéliennes, avec un bilan de 50'000 palestiniennes tuées, 90% de la population déplacée et une bande de Gaza en ruines.

La Suisse ne doit pas rester silencieuse

La Déclaration, que la Ville de Neuchâtel fait sienne, déplore l'aggravation de la situation depuis qu'un blocus humanitaire total empêche l'acheminement de l'aide à la population civile. Des centaines de milliers de personnes, dont de nombreux enfants, sont en proie à la faim et à la malnutrition. Enfin, l'offensive lancée début mai par l'armée israélienne, avec pour objectif avoué la conquête de la bande de Gaza et le déplacement de sa population, s'inscrit en violation totale du droit international.

Face à ce drame terrible, et alors que les protestations s'élèvent de plus en plus en Europe et dans le monde pour mettre fin à ce bain de sang, les villes romandes signataires appellent la Suisse à ne pas rester inactive et silencieuse. Le Conseil fédéral est invité à s'engager en faveur du respect des Conventions de Genève, dont notre pays est dépositaire (notamment la 4^{ème}), du rétablissement de l'aide humanitaire, d'un cessez-le-feu immédiat et de la libération des otages.

→ Lire la [Déclaration des villes de Genève et Lausanne](#)

Renseignements complémentaires :

Nicole Baur, vice-présidente de la Ville de Neuchâtel, 032 717 74 01